



Ville de MARCK

SEANCE

25 SEPTEMBRE 2023

OBJET :

MARCHE PUBLIC

AUTORISATION DE
SIGNATURE

MARCHÉ DE SERVICES
RELATIF À
L'EXPLOITATION DES
ÉQUIPEMENTS ET
INSTALLATIONS DE
CHAUFFAGE, D'EAU
CHAUDE SANITAIRE,
DE VENTILATION ET
DE CLIMATISATION
DES BÂTIMENTS

2023-09-20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 25 septembre, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Électoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, LOUCHEZ Laurence, TACCOEN Jean-Michel, MILLIEN Sophie, WILLAUME Quentin, MERCIER Sabrina, PILLE Robert, LENGLIN Daniel, LOUVET Dimitri, FIOLET Evelyne, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, BRANLY Sandrine, MAGNIER Renée, GEISLER Maryse, BRANCQUART Christopher, DESORT Annie, FUZELIER Patrick, VAUTIER Monique, WASSELIN Jean-Guy, BOUCHEL William, BOUCHEL Céline, BEN Sabrina.

Étaient excusés :

MARTIN Fabrice	(Pouvoir Raymond LEFEBVRE)
CARBONNIER Thérèse	
JOSSIEN Claude	(Pouvoir Jean-Michel TACCOEN)
VANDEWALLE Julie	(Pouvoir Laurence LOUCHEZ)
HUGOT Léa	(Pouvoir Quentin WILLAUME)
BUTEZ Philippe	(Pouvoir Pierre-Henri DUMONT)

Était absent :

PERON Laurent



Madame le Maire rappelle qu'une procédure d'appel d'offres ouvert pour l'exploitation des installations de chauffage, de ventilation et de production d'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux de la ville de Marck a été lancée le 16 Juin 2023 avec une date limite de réception des offres fixée au 17 Juillet 2023.

L'analyse des offres, réalisée par le bureau d'études IOTHERM MANERGY, a été présentée en Commission d'Appel d'Offres le 7 Août 2023.

La Commission d'Appel d'Offres a attribué le marché à la société DALKIA, 37 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - BP 38 - 59875 SAINT-ANDRE CEDEX, dont l'offre était économiquement la plus avantageuse, pour un montant estimatif annuel de 306 939.53 € HT, soit un montant estimatif total de 1 534 697.65 € HT pour 5 années (la durée totale du marché).

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2124-2 et R2161-2 et suivants ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport d'analyse des offres présenté par le bureau d'études
ITHERM MANERGY;

Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 7
Août 2023;

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

AUTORISE madame le Maire à signer les pièces de marché avec le
prestataire retenu et tout acte intervenant en cours d'exécution de
marché.

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le

28/09/23 S'LO

ID : 062-216205484-20230925-2023_09_20-DE

